

## SEANCE DU 5 JANVIER 2015

Le cinq janvier deux mille quinze, à 20 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHALAMET, Maire.

Présents : Mmes MARTIN, DESSUS, PEYSSON C., MM. BUISSON, PEYSSON, TURC, ARIENTI, BELLE, CROUZET, CUEFF, PONNET, ROSSIGNOL.

Absents excusés : M. BESSE, PRUNENEC (pouvoir à Mme PEYSSON).

Secrétaire : M. CROUZET.

---

Le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 1° décembre est approuvé à l'unanimité.

Prochaine séance du Conseil municipal :

- le 2 février 2015 à 20 H30 - secrétaire de séance : Francis PEYSSON.

Le Maire communique les informations suivantes

- Diverses invitations pour cérémonies des vœux (Préfecture, Sous Préfecture de Die, vœux décentralisés du Conseil Général).
- Dates des élections des conseillers départementaux : 22 et 29 mars 2015.
- Courrier de la CCVD concernant la participation financière réclamée par le SYTRAD suite à la sortie de 6 communes du canton de Bourdeaux.
- Présentation des vœux du Conseil Municipal à la population le vendredi 9 janvier 2015 à 19h à la salle des fêtes.

---

### 1° - Dotation Cantonale 2015 – demandes de subventions.

- voirie : montant de travaux HT = 46 739,20 €
- porte sortie secours au groupe scolaire (côté cour et maternelle) : montant travaux HT = 878 €
- cadran du beffroi : montant travaux HT = 4101,50 €
- peinture des menuiseries de bâtiments communaux (Oustalet, La Lève, La Recluse, Le CRIC) : montant travaux HT = 15 281 €

---

### 2° - Electrification Rurale - SDED – Raccordement Collectif Extérieur – Dossier n° 260560018AER

Le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Electrification – Raccordement Collectif Extérieur pour alimenter une voie nouvelle

<b>Dépense prévisionnelle TTC</b>	<b>17 336.67 €</b>
Dont frais de gestion HT de 825.56 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED	6 934.67 €
<b>Forfait communal</b>	<b>10 402.00 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le projet établi par le SDED, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts et à la convention de concession entre le SDED et EDF.
- Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où le décompte excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.
  - Décide de financer sur fonds libres la part communale
  - S'engage à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette émis par le receveur du SDED.
  - Donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

---

### 3° - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) Attribution de compensation – transfert des charges « tourisme ».

Monsieur Le Maire, délégué de la commune, présente le rapport définitif de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) réunie le mercredi 10 décembre 2014.

Il explique que suite à la demande d'adhésion de 3 communes du canton de Bourdeaux à l'Office de Tourisme de Saou, le périmètre d'intervention de celui de Bourdeaux est dorénavant de compétence communautaire. La CLECT a examiné le transfert des charges liées à l'Office de Tourisme, entre les 6 communes du canton de Bour-

deux et la Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux et propose une modification des attributions de compensation versées aux communes, comme suit :

COMMUNES	Attribution de compensation actuelle 2014	Transfert de charges Tourisme Bourdeaux	Proposition Attribution de compensation 2015
Aleyrac	61		61
La Bégude-de-Mazenc	75 295		75 295
Bezaudun sur Bine	-930	-498	-1 428
Bourdeaux	74 520	5 456	79 976
Bouvières	29 807	-1 821	27 986
Comps	4 546		4 546
Crupies	7 334	-1 057	6 277
Dieulefit	268 716		268 716
Eyzahut	112		112
Montjoux	3 257		3 257
Orcinas	-774		-774
Le Poët-Laval	41 914		41 914
Pont-de-Barret	4 320		4 320
La Roche-Saint-Secret	-3 561		-3 561
Rochebaudin	-2 848		-2 848
Salettes	-679		-679
Souspierre	4 421		4 421
Teyssières	-480		-480
Les Tonils	-672	-204	-876
Truinas	-1848	-431	-2 279
Vesc	-4 652		-4 652
<b>TOTAL</b>	<b>497 859</b>		<b>499 305</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- AUTORISE le Maire à signer toutes pièces utiles à cette décision.

### 3° - Questions Diverses

#### \* Terrain MORIN (parcelle F 4).

Ce tènement mobilier présentant un intérêt pour le pôle enfance, une demande d'estimation a été sollicitée au Service des Domaines.

#### \* Convention d'occupation d'un bureau situé au rez-de-chaussée du local « Ex Groupama » à l'association Le Châtelas.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, approuve la convention de mise à disposition d'un bureau situé dans le local « Ex Groupama » pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, à l'association Le Châtelas, moyennant un loyer semestriel de 240 €.

#### \* Paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissements, avant le vote du budget 2015, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2014, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

#### \* Motion contre le traité Transatlantique

Le Maire présente la motion demandant l'arrêt de la négociation du projet TAFTA (Transatlantic Trade Agreement), entamée entre l'Union Européenne et les Etats-Unis en vue de la création d'une zone de libre échange transatlantique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la motion présentée.

---

## **INTERVENTIONS DES CONSEILLERS**

### **Francis PEYSSON**

- Rend compte d'une réunion avec la Poste. le bureau de Bourdeaux ne peut pas être fermé mais les amplitudes horaires peuvent être diminuées.
- Concernant la CORIMA, une rencontre avec les organisateurs a eu lieu et un courrier a été adressé demandant le respect des règles du code de la route notamment dans le village.
- Remercie la ou les personne(s) qui ont nettoyé la croix en sortie de Bourdeaux, chemin de la Viale.
- Indique que le repas communal est prévu le 27 février au Bar du Centre.

### **Michaël BELLE**

- a rendez-vous avec Le Crestois pour le site internet.
- Indique que la BIZZ ART sollicite la commune pour son spectacle. Réponse au prochain conseil municipal.

### **Michèle MARTIN**

- Fait un rendu des diverses animations de fin d'année, organisées par le CCAS.
- Rappelle la réunion avec les jeunes ados bourdelois en collaboration avec la CCDB le 16 janvier 2015 à 19h en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15.